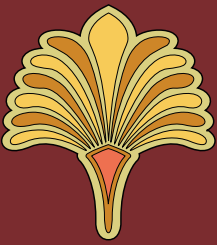




Pedro Duarte, Frédérique Fleck,
Peggy Lecaudé et Aude Morel (dir.)

Histoires de mots

*Études de linguistique latine
et de linguistique générale
offertes en hommage à Michèle Fruyt*



Histoires de mots

Quoi de plus passionnant que l'histoire des mots ? Une quarantaine d'auteurs se proposent dans cet ouvrage de faire partager leurs recherches scientifiques sur le sujet. On découvrira au fil des pages de ces *Histoires de mots* que « célibataire » a pour origine une expression latine signifiant « qui fait ce qu'il veut », tandis que l'épouse est celle « qui reste à la maison », ou encore que le climat pluvieux des mois d'automne (*september, october, november* et *december*) était inscrit dans leurs noms mêmes (*imber* « pluie »). Comment le verbe *caveo*, qui veut d'abord dire « éviter » (*cave canem* !), en est-il venu à signifier « protéger » ? Pourquoi un même mot (*nedum*) peut-il prendre les sens opposés tantôt de « bien davantage » tantôt de « bien moins encore » ? En quoi le connecteur *igitur* (« donc ») révèle-t-il le narcissisme de Salluste ?

À travers ces études particulières sur les origines, la formation, l'évolution et les variations du lexique latin se dessinent de plus vastes perspectives. Quels sont les processus évolutifs mis en jeu par les changements morphologiques, sémantiques et syntaxiques ? Comment des emplois spécifiques liés à l'appartenance sociale, à l'emploi de langues techniques, au bilinguisme ou encore à des particularités idiosyncrasiques émergent-ils et dans quels contextes ? Autant de questions qui touchent également à la linguistique romane, à la linguistique comparée ou à la linguistique générale.

Couverture : Paysage idyllo-sacré (détail) du *cubiculum* de la villa de P. Fannius Synistor à Boscoreale, mur ouest, pièce L, fresque, ca 50-40 av. J.-C., New York, The Metropolitan Museum © Fonds Rogers, 1903

ISBN : 979-10-231-3291-5

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

HISTOIRES DE MOTS

Lingua

Centre
Alfred Ernout

Latina

collection dirigée par Claude Moussy et Michèle Fruyt

n° 15

La Validité des catégories attachées au verbe (n° 1)
Claude Moussy & Sylvie Mellet (dir.)

Les Problèmes de la synonymie en latin (n° 2)
Claude Moussy (dir.)

Structures lexicales du latin (n° 3)
Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

Les Structures de l'oralité en latin (n° 4)
Jacqueline Dangel & Claude Moussy (dir.)

Conceptions latines du sens et de la signification (n° 5)
Marc Baratin & Claude Moussy (dir.)

La Création lexicale en latin (n° 6)
Christian Nicolas & Michèle Fruyt (dir.)

Les Modalités en latin (n° 7)
Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

La Composition et la préverbalisation en latin (n° 8)
Claude Moussy (dir.)

Latin et langues techniques (n° 9)
Jean-Paul Brachet & Claude Moussy (dir.)

L'Ambiguïté en Grèce et à Rome. Approche linguistique (n° 10)
Claude Moussy & Anna Orlandini (dir.)

Interrogation, coordination et subordination : le latin quin (n° 11)
Frédérique Fleck

La polysémie en latin (n° 12)
Claude Moussy

Espace et temps en latin (n° 13)
Claude Moussy

Syntaxe des indéfinis latins. Quis, quisque, alius (n° 14)
Bernard Bortolussi

Le Latin des cuisiniers. L'alimentation végétale, étude lexicale (n° 15)
Alain Christol

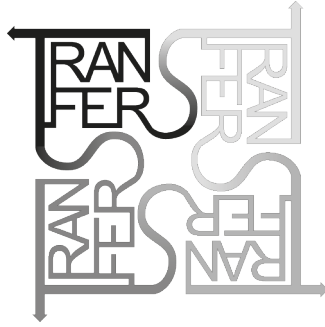
Pedro Duarte, Frédérique Fleck, Peggy Lecaude
et Aude Morel (dir.)

Histoires de mots

Études de linguistique latine
et de linguistique générale offertes
en hommage à Michèle Fruyt



Ouvrage publié avec le soutien du Labex Transfers de l'ENS



Les SUP sont un service général de la faculté de Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2023

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0561-2

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) (0) 1 53 10 57 60

fax : (33) (0) 1 53 10 57 66

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

TROISIÈME PARTIE

Évolutions

RÉFLEXIONS SUR LA FORMATION
DU PLURIEL ITALO-ROMAN À PARTIR
DES DOCUMENTS DE *CAVA DEI TIRRENI*¹

Rosanna Sornicola

Università degli Studi di Napoli Federico II

1. LE POLYMORPHISME DU PLURIEL

Dans cette étude, nous entendons traiter de certains problèmes, méthodes et résultats concernant l'analyse du polymorphisme du pluriel dans les documents du IX^e siècle de l'Abbaye de *Cava dei Tirreni*. La genèse de la morphologie du pluriel constitue un thème de recherche diachronique très intéressant pour l'étude des transformations intervenues entre le latin et le roman. Dans ce cadre, les textes du corpus *cavense* (= de *Cava dei Tirreni*) présentent des données micro-variationnistes sur lesquelles il est utile de réfléchir. La confrontation entre des notaires possédant des caractéristiques culturelles et des compétences d'écriture différentes permet d'identifier des phénomènes majoritairement communs à tous, même à travers le spectre de leurs différences socioculturelles. Apparaissent également des phénomènes qui mettent en relief des textes particuliers (individus écrivains) aux connotations variées par rapport aux caractéristiques extra-linguistiques.

Il n'est pas possible ici d'examiner en détail les nombreuses interrogations que d'importantes études comme celles d'Aebischer (1960 ; 1961 ; 1971) et Sabatini (1965a ; 1965b) ont laissées en suspens mais nous pouvons brièvement récapituler certaines questions clés, pour lesquelles les données sur le polymorphisme extraites du corpus *cavense* nous invitent à quelques considérations :

- a. Quelle est la dynamique historique des flexions italo-romanes, féminin *-e*, masculin *-i*, des noms qui se conforment respectivement à la 1^{re} et à la 2^e déclinaisons latines ? S'agit-il de développements directs de la flexion du nominatif pluriel de la 1^{re} (*-ae*) et du nominatif pluriel de la 2^e (*-i*), ou bien faut-il postuler des processus plus complexes au cours desquels les flexions romanes apparaissent comme le résultat d'évolutions plus ou

1 Je tiens à remercier Frédéric Taboin pour la traduction française.

moins tardives ? Nous croyons utile de rappeler que même si les opinions d'Aebischer et de Sabatini divergent, ils estiment qu'un rapport direct entre formes latines et romanes n'est pas envisageable.

- b. Quelle est la dynamique historique des noms de la 3^e déclinaison latine, et en particulier quel a été le rôle des flexions *-ēs*, *-īs* dans les transformations qui ont conduit aux flexions italo-romanes ?
- c. Quelle est la dynamique historique qui a entraîné la disparition de la flexion *-ēs* du paradigme des noms de la 3^e déclinaison latine ? La présence généralisée dans les textes italo-romans antiques et dans divers dialectes actuels de la péninsule d'une flexion *-e*, comme *le chiave* (les clés), *le porte* (les portes), *le vertute* (les vertus), *le arte* (les arts), pourrait faire penser à une lente et incomplète disparition de la forme *-ēs*, forme érodée phonétiquement dans son segment final, mais ayant survécu de façon résiduelle à travers le temps dans sa consistance morphologique².
- d. Dans les processus historiques mentionnés précédemment (points a, b, c), les dynamiques structurelles ont-elles assumé des modes et des temps différents dans les diverses aires géographiques de la péninsule ?

284

2. CARACTÉRISTIQUES FLEXIONNELLES DES TYPES LEXICAUX

L'examen du polymorphisme du pluriel s'appuie sur l'étude des variantes de différentes classes morphologiques (noms à thème en *-a-*, en *-o-*, en consonne et en *-i-*) et, à l'intérieur de celles-ci, sur l'étude de différents types lexicaux. Les multiples phénomènes de déviation de la morphologie casuelle classique, caractéristiques de nos documents et d'autres originaires de l'Europe latine (Romania) et plus ou moins contemporains, peuvent être décrits de façon unitaire grâce à un modèle distributionnel : des formes flexionnelles qui, en latin classique, avaient des valeurs de cas différentes, peuvent apparaître dans des contextes structurels et fonctionnels identiques. Cette représentation a des conséquences pour l'étude de la variabilité structurelle et pour la méthodologie d'analyse des variantes du pluriel. Se pose en effet le problème de décider si les morphes flexionnels recueillis dans les documents doivent encore être considérés comme des variantes d'une variable (autrement dit d'un morphème) qui exprime le cas et le nombre ou si l'on doit plutôt pencher pour que la variable soit définie uniquement par la catégorie du nombre. Notre hypothèse de départ, qui doit être soumise à vérification, a été de considérer les formes flexionnelles comme des réalisations multiples du morphème du pluriel, et, par conséquent, comme variantes d'une même variable fondamentalement spécifique vis-à-vis du nombre. Dans la phase de classification des données, chaque

2 Nous nous limitons à renvoyer à Rohlf's (1966-1969 : 2, §366).

forme a été considérée par rapport à son contexte syntagmatique et fonctionnel, afin d'y vérifier le degré de conservation de la valeur du cas. Les résultats obtenus nous amènent à quelques réflexions sur la permanence de la valeur de cas dans les formes enregistrées. Même si l'analyse par types lexicaux doit être menée sur un corpus plus ample, incluant tous les documents *cavensi* du IX^e siècle, il est possible d'apercevoir des micro-dynamiques morphologiques ayant quelque intérêt³.

3. DIFFÉRENCES ENTRE LES NOTAIRES

Il est opportun de délimiter au préalable les caractéristiques « sociolinguistiques » externes concernant les notaires dont les documents ont été analysés. Le lieu où ils ont écrit et le type d'écriture constituent deux facteurs importants liés aux différents faciès linguistiques des textes. Les notaires Leone, Barbato et Cumperto exercent principalement leur profession dans les petits *scriptoria* de villages, Nocera et Sarno (Tostazzo), en utilisant des graphies plus communes et modestes, comme la nouvelle cursive ou l'écriture mixte⁴. Ceux-ci font preuve d'un plus grand conservatisme, avec de faibles déviations par rapport au latin classique dans la morphologie nominale, en particulier pour ce qui concerne les constructions Prép. + SN, dans lesquelles apparaît souvent la généralisation des flexions accusatives à tous les contextes prépositionnels. Les notaires de Salerne, Ragenprando, Lopenando, Nanteigari utilisent les graphies les plus élégantes, qu'il s'agisse de la bénéventine de chancellerie ou de la protobénéventine documentaire. Dans l'ensemble, ils présentent un tissu textuel qui se distingue d'un côté par un certain style soigné, avec des choix morphologiques assez proches du latin classique, et de l'autre par l'affleurement de phénomènes non classiques qui, parfois, sont des vulgarismes plus ou moins anciens, alors que, dans d'autres cas, ces mêmes phénomènes semblent être des innovations. Lopenando, par

3 Nous indiquons ci-dessous les noms des notaires dont les textes ont été pris en considération pour mener à bien cette analyse, le nombre de documents, la période d'activité, le *scriptorium* et le type d'écriture utilisé :

- Leone : 3 documents ; années 822-826 ; Nocera ; nouvelle cursive romaine ;
- Barbato : 4 documents ; années 832-848 ; Nocera et Tostazzo ; écriture mixte (nouvelle cursive romaine et cursive bénéventine) ;
- Ropperto : 5 documents ; années 837-856 ; Salerne ; nouvelle cursive romaine ;
- Ragenprando : 3 documents ; années 837-856 ; Salerne ; bénéventine de chancellerie ;
- Theodericus : 1 document ; année 840 ; Bénévent ; bénéventine de chancellerie ;
- Cumperto : 9 documents ; années 842-866 ; Nocera, Tostazzo et Salerne ; écriture mixte (nouvelle cursive romaine et cursive bénéventine) ;
- Lopenando : 2 documents ; année 855 ; Salerne ; bénéventine de chancellerie ;
- Nanteigari : 1 document ; année 859 ; Salerne ; protobénéventine documentaire.

4 Cumperto rédige également quelques documents à Salerne, peut-être *ChLA*, Ll, l2 ; Ll, l3, certainement Ll, 24, le dernier rédigé de sa main.

exemple, présente un certain nombre de syntagmes avec des formes accusatives qui reflètent le faciès classique mais fait également un usage surétendu de formes accusatives avec les prépositions. Même Ragenprando, qui rédige des documents au faciès linguistique relativement élégant, montre cependant également des phénomènes post-classiques et tardifs. Seul le notaire Ropperto, dont cinq documents rédigés à Salerne entre 837 et 856 en nouvelle cursive nous sont parvenus, ne se conforme pas à l'ensemble des tendances que nous avons décrites. Ces documents présentent de fortes irrégularités de cas par rapport au faciès classique et de nombreux vulgarismes comme l'absence quasi constante de la nasale finale des flexions de l'accusatif singulier. Le seul document de Theodoricus, qui écrit à Bénévent, en utilisant la bénéventine de chancellerie, présente un faciès linguistique très soigné et conforme à l'usage classique.

4. LES VARIANTES DU PLURIEL

Pour ce qui concerne les noms à thème en *-a-* (1^{re} déclinaison), la forme flexionnelle *-e* est générale pour tous les contextes syntagmatiques et fonctionnels chez tous les notaires⁵, exception faite d'un petit nombre de cas dans lesquels est conservée la flexion accusative, dans des syntagmes faisant fonction d'objet direct (F(O) ci-après) (trois occurrences de *terras* dans les documents de Ragenprando). Chez le notaire Theodericus, on relève aussi une occurrence de la flexion ablative en syntagme prépositionnel (Prép. + SN ci-après) (*cum ancillis*). Ces phénomènes de conservation à contre-courant sont conformes à l'élégance d'ensemble du faciès linguistique de Ragenprando et Theodericus (comme nous le verrons, tous deux conservent, pour la 1^{re} déclinaison, la morphologie du latin classique même pour des noms appartenant à une autre déclinaison). L'analyse de la flexion dans le syntagme *cum bineas* chez le notaire Ropperto est plus problématique : il pourrait s'agir de l'accusatif surétendu en contexte prépositionnel, mais il est possible que, chez ce notaire, dont les documents, comme nous l'avons dit, abondent en vulgarismes, la flexion *-as* n'ait plus que la valeur de la marque cristallisée⁶ du pluriel. Dans l'ensemble, la fréquence élevée de la flexion *-e* et sa généralisation à tous les contextes structuraux font penser que le pluriel roman des noms de la 1^{re} déclinaison est déjà bien consolidé chez de nombreux notaires.

5 Nous avons analysé les types lexicaux *ancilla, calumnia, cartula, femina, glutta, nora* (= latin classique *nurus*), *petra, pezzia (pettjola), terra, vinea* pour un total de 18 occurrences.

6 C'est la seule occurrence d'un nom de la première déclinaison chez Ropperto, il n'est donc pas possible d'observer des polymorphismes susceptibles de nous aider à résoudre les questions posées par l'analyse.

Pour les noms à thème en *-o-* (2^e déclinaison), le cadre qui émerge est moins clair⁷. La donnée la plus intéressante est qu'il subsiste une large proportion de contextes syntaxiques dans lesquels les formes nominales sont fléchies de façon régulière par rapport à la morphologie classique (cela concerne un peu moins de la moitié des occurrences). On relève en effet des formes en *-os* pour la F(O), en *-is* pour F(O_{ind}) et pour des contextes Prép. + SN (Prép. = *a, cum*). Les formes en *-i* sont associées à des contextes qui constituent un peu plus d'un quart de l'ensemble du corpus. Presque toutes se trouvent régulièrement dans des noms en fonction de sujet (F(S)) ou avec une fonction équative-identificatrice dans des structures de type *hoc est* + SN. Dans un petit groupe de constructions seulement, elles sont irrégulières par rapport au contexte et peuvent donc être potentiellement considérées comme des formes plurielles en *-i* généralisées. Il s'agit cependant de cas qui posent des problèmes d'analyse, soit parce que la forme analysée se trouve dans des contextes appositionnels (la construction pourrait donc être un nominatif absolu, typique de la latinité tardive), soit parce qu'elle se trouve dans un document de Nanteigari, un notaire caractérisé par un style soigné. Le document présente plusieurs répliques de la même construction, une fois avec le nom fléchi en *-i* et une fois avec la flexion régulière *-is* (*in is anni...*, *in is... annis*). Il pourrait donc s'agir d'une simple oscillation graphique du *-s* final dans l'ablatif, mais on ne peut pas non plus exclure que l'alternance graphique soit liée à la position différente du nom dans le syntagme, interne dans un cas et finale dans l'autre⁸. La forme *pummiferi* de Ropperto, qui apparaît dans le syntagme *cum bineas et pummiferi*, pourrait être davantage indicative d'un pluriel effectif désormais généralisé, étant donné la congruité avec l'ensemble du faciès linguistique des documents du notaire, mais même dans ce cas, on ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'un simple fait graphique.

Les formes en *-ŷs* (*-os, -is*) irrégulières par rapport au contexte sont très rares (4 occurrences) et presque toutes localisées dans le lexème *solidus*. Ce dernier apparaît trois fois avec la forme *solidos* dans la structure équative et identificatrice *hoc est solidos*, chez les trois notaires des *scriptoria* ruraux, Leone, Cumperto et Barbato (dans une telle construction, Cumperto oscille cependant entre *solidi*

7 Nous avons pris en considération les types lexicaux *annus, arbustus, filius, forcatius, gastaudeus, germanus (ermanus), manicius, pummiferus, servus, solidus, tabulicius*, pour un total de 42 occurrences.

8 La présence et la distribution du *-s* final ont des caractéristiques diversifiées selon les époques, les typologies textuelles et les registres du latin. Contrairement au *-m* final, il s'agit d'un élément relativement bien conservé, même dans les inscriptions appartenant à un registre non soutenu (voir Väänänen 1966 : 71-81 pour Pompéi). Les conditions phonétiques et prosodiques, et plus particulièrement celles phonotactiques de sandhi phrastique ou de pause, semblent avoir joué un rôle important de façon différente à travers le temps, mais la présence ou l'absence de *-s* par rapport à de tels contextes est une question controversée (voir Leumann, Hofmann, Szantyr 1965-1977 : 1, 227).

et *solidos*). On ne sait pas si la forme doit être interprétée comme l'accusatif caractéristique surétendu à des contextes post-copulaires, ou si l'influence des nombreuses formes régulières en *-os*, parmi lesquelles apparaît le lexème *solidus*, a favorisé un processus tendanciel de *Erstarrung* morphologique⁹. L'analyse de la seule forme en *-is*, apposée à un SN avec F(S) (*uterini iermanis*, dans un des documents du notaire Lopenando) est elle aussi controversée, étant donné qu'il n'est pas aisé d'établir s'il s'agit d'une structure au nominatif ou d'un ablatif absolu. Dans l'ensemble, le cadre qui émerge fait penser que les variantes flexionnelles recueillies ont conservé de façon prépondérante la valeur syncrétique de cas et de nombre du latin classique. Il est en revanche sans aucun doute bien difficile de comprendre quelle part concerne simplement des traditions d'écriture et quelle part est imputable à des dynamiques sous-jacentes de formation plus ou moins tendancielle du pluriel en *-i* dans les registres parlés.

288

Pour les noms à thème en consonne et à thème en *-i-* (3^e déclinaison), les formes flexionnelles non classiques sont sensiblement plus nombreuses¹⁰. Presque tous les imparisyllabiques du corpus présentent la réduction de l'allomorphie thématique, selon le processus bien connu du nivellement analogique du thème du nominatif sur celui des formes obliques. Dans certains contextes, cela peut créer une difficulté pour identifier la flexion en tant que singulier ou pluriel.

Pour ce qui concerne le lexème *homo*, dans 60 % des cas, il apparaît avec les formes *homines*, *hominibus*, morphologiquement régulières par rapport au contexte syntaxique (presque toujours Prép. + SN) et que l'on peut clairement déterminer comme telles, aussi bien chez les notaires urbains linguistiquement sophistiqués que chez un notaire exerçant dans un petit centre rural comme Cumperto¹¹. Une forme (*h*)omine, toujours dans le syntagme stéréotypé *ab omnis* (*h*)omine, apparaît chez Leone, Barbato et Ropperto, dans environ un tiers du corpus. L'analyse du syntagme s'avère problématique par rapport au nombre, aussi bien pour la forme de son constituant nominal que pour celle du constituant adjectival. *Homine* pourrait équivaloir à *homines*¹² et *omnis* pourrait être considéré comme le résultat d'une cristallisation morphologique ou, à défaut, comme une forme de l'accusatif pluriel en *-is*. Cette hypothèse n'est pas invraisemblable étant donné que cette variante flexionnelle est attestée en

9 Le lexème *solidus* présente une récurrence élevée dans le corpus : il apparaît dans au moins 18 répliques, dont 15 présentent une forme en *-os* morphologiquement régulière.

10 Nous avons analysé les lexèmes *finis*, *heres*, *homo*, *iudex*, *nepos*, *parens*, *pars*, *sortio*, *termes*, *testis*. Les deux premiers, qui apparaissent dans un nombre plus élevé de répliques et posent des questions particulièrement intéressantes, feront l'objet d'une analyse plus détaillée.

11 Ce type lexical a une récurrence élevée (18 attestations). Les rares occurrences de *iudex* et *testis* apparaissent sous des formes régulières.

12 Dans les documents de Ropperto, on observe certains cas de chute du *-s* final, *homine* pourrait donc équivaloir à *homines*, mais le phénomène graphique n'est pas caractéristique des deux autres notaires.

latin depuis très longtemps et est parfois présente avec une coloration archaisante jusque dans les textes littéraires de l'époque classique¹³. Il convient de diminuer la portée de la régularité tendancielle de la flexion du lexème *homo* si l'on tient compte du fait que les contextes structuraux dans lesquels il apparaît ont tous une apparence formulaïque.

Pour peu qu'on puisse en juger étant donné leur moindre récurrence¹⁴, les types *nepos*, *parens*, *pars*, *sortio*, montrent dans l'ensemble une certaine variation morphologique. Dans une gamme différenciée de contextes structuraux, on observe en effet les variantes flexionnelles *-i*, *-is* et *-e*, dont la fréquence est distribuée comme suit :

- i* : *nepoti* (1), *parti* (1), *sortijioni* (1), *termiti* (2)
- is* : *parentis* (3), *nepotis* (1)
- e* : *sortijione* (3)

L'examen de tels contextes semble mettre en évidence le rapport de fluctuation entre *-i* et *-is* dans les syntagmes Prép. + SN : *de nepotis* chez Leone, mais *de nepoti* et *de ambas due sortijioni* chez Cumperto, *de tribus parti* = *partis* chez Ropperto. La forme *parentis* apparaît toujours en F(S), dans une clause principale ou non finie, ce qui pourrait faire penser à un phénomène de surextension à des contextes nominatifs de la flexion archaïque d'accusatif pluriel en *-īs*, qui, en latin, était typiquement limitée aux noms à thème en *-i-*. Cependant, cette flexion se rencontre déjà chez des auteurs de l'époque classique, même dans les participes en *-nt*¹⁵. Les trois occurrences de *sortijione* chez les notaires Leone et Cumperto, toutes trois en F(O) (*due sortijione*, *dues sortijione*)¹⁶, sont particulièrement intéressantes. La finale *-e* pourrait, par conséquent, être une forme résiduelle de la flexion nominative-accusative latine *-ēs*, sans le signe graphique du *-s* final. Comme nous le dirons sous peu, cette interprétation est également corroborée par les données relatives à une variante *-e* associée au type *finis*. Si l'analyse était correcte, elle impliquerait que, chez certains notaires, la morphologie du pluriel de certains noms conserve une trace de la valeur de cas. Le peu de documentation dont nous disposons nous invite certes à la plus grande prudence ; cependant, nous pourrions supposer l'existence, chez certains notaires, d'un système morphologique dans lequel la flexion *-īs* serait étendue à des noms à thème consonantique et à une vaste gamme de fonctions grammaticales, autrement dit

13 Voir Ernout (1941 : 87-88) ; Leumann, Hofmann, Szantyr (1965-1977 : 1, 440). L'accusatif pluriel *omnis* est attesté chez Virgile et dans la documentation épigraphique.

14 12 occurrences au total.

15 Le phénomène est déjà attesté dans des textes légaux archaïques : voir Ernout (1941 : 68) ; Leumann, Hofmann, Szantyr (1965-1977 : 1, 440).

16 Une des trois occurrences de cette forme n'est pas précédée d'un numéral mais le contexte rend la valeur de pluriel plausible.

étendue à tout le paradigme du pluriel, alors que, pour d'autres notaires, il serait possible de penser à un système qui, malgré une surextension de *-īs*, conserverait la flexion *-ēs* associée à la F(O). Pour les deux systèmes, on pourrait, en outre, admettre une règle variable de l'effacement du *-s* final.

Ces hypothèses semblent également trouver une confirmation sur la base des résultats obtenus pour le type lexical *finis*. L'ensemble de ses occurrences est caractérisé par les variantes flexionnelles multiples du pluriel *-i*, *-is*, *-es*, *-e*, dont la fréquence est distribuée comme suit :

-i (8), *-is* (5), *-e* (2), *-es* (1)

Alors que les deux formes *fines* et *fine* se trouvent toujours dans des syntagmes en F(O), *finis* apparaît aussi bien dans des syntagmes en F(O) qu'avec des Prép. + SN. *Fini* couvre un éventail de contextes plus large, c'est-à-dire des syntagmes en F(S), F(O) et Prép. + SN¹⁷.

290

Quelle interprétation pouvons-nous tirer de ces données ? Le rapport entre *finis* et *fini*, au sens d'un développement de la seconde variante à partir de la première, semble pouvoir être confirmé au regard des documents de Ropperto qui, comme nous l'avons dit, présentent souvent l'absence de consonne finale. L'alternance *fini/finis* chez Cumperto pourrait tout simplement être due à un phénomène phonotactique : *fini* apparaît à l'intérieur du syntagme, *finis* à l'extérieur. Le fait que *fini* et *finis* apparaissent toujours dans des contextes obliques et presque toujours dans des syntagmes en F(O) confirme le rapport étroit entre les deux formes comme accusatifs pluriels, rapport déjà envisagé à partir des types lexicaux dont nous avons précédemment débattu. Les données extraites des documents de Ragenprando permettent, elles aussi, de ne pas exclure qu'une des trajectoires de développement de *fini* ait comme point de départ le pluriel accusatif archaïque *-īs* des noms à thème en *-i*. Chez ce notaire, la coexistence de *fines* et *fini* (< *finis*) dans des syntagmes en F(O) peut être interprétée comme le témoignage d'une compétition entre forme classique et forme plus vulgaire chez un professionnel de l'écriture assez sophistiqué et ouvert aux innovations. C'est une interprétation qui pourrait fournir le témoignage d'un processus effectivement à l'œuvre dans les registres parlés d'usage commun qui s'insinuent dans l'écrit. Il semble clair, du reste, que le point de départ du

17 Chez le notaire Cumperto en particulier, *fini* apparaît deux fois en F(S), dans la construction qui se répète *sicut fini posite sunt*, alors que *finis* est relevé deux fois en F(O), dans la construction *abet finis*. Chez Ropperto, *fini* est la seule variante que l'on rencontre, aussi bien en F(S) qu'en F(O). La forme *fini* chez Ragenprando se trouve dans des syntagmes en F(O) et Prép. + SN, alors que la seule occurrence de *fines* dans tout le corpus est dans un syntagme en F(O). Barbato et Lopenando présentent une réplique de *finis* pour chacun d'eux, toujours dans le contexte Prép. + SN. Pour finir, la forme *fine* est répertoriée chez Lopenando et chez Nanteigari dans un syntagme en F(O), dans la structure formulaire *fine aventes*.

développement, le pluriel accusatif *-īs*, se trouve surétendu à des contextes de nominatif chez les notaires des centres ruraux, linguistiquement plus modestes, qui conservent des registres sociolinguistiques du latin non soignés.

Le type *heres*, à thème en dentale, a des caractéristiques particulières. Il présente une récurrence élevée, avec au moins 66 occurrences de formes de pluriel dans les différentes fonctions grammaticales, que l'on peut regrouper sous les variantes *heredes, heredibus, erede* (l'analyse de cette dernière étant plus incertaine). Il faut, certes, considérer qu'il apparaît principalement dans des contextes formulaïques, condition qui, en soi, favorise le maintien d'un faciès latin plus conservateur, bien qu'il ne soit en théorie pas exempt de transformations morphologiques. Nous remarquons cependant qu'on ne rencontre aucune occurrence d'un pluriel **heredi*, ni même d'un pluriel **heredis*, ce qui semble confirmer que des types lexicaux différents ont connu des dynamiques morphologiques différenciées.

Dans ce lexème, la plus importante déviation de la morphologie classique est constituée par la présence d'une variante *heredibus* (20 occurrences). Malgré les différences socioculturelles et stylistiques entre les notaires, cette variante apparaît avec différentes fonctions, surétendues par rapport au contexte distributionnel classique, dans tous les documents analysés. La gamme de structures comprend des SN en F(S) et en F(O) et des Prép. + SN. Il s'agit, de façon tout à fait sporadique, de SN avec la fonction génitive (F(Gen))¹⁸. Les données recueillies permettent d'obtenir la hiérarchie de fréquence des contextes fonctionnels¹⁹ suivante :

$$F(S) < F(O) < \text{Prép.} + \text{SN} < F(O_{\text{ind}}) < F(\text{Gen})$$

Nous avons toujours affaire à des contextes dans lesquels *heredibus* est le second élément d'un syntagme coordinateur (par exemple, dans les structures « *nos et nostri heredibus* », « *tu et tuique heredibus* »), ce qui est caractéristique de la distribution non classique de la forme. Cet exemple est également présent chez des notaires qui rédigent des documents avec un faciès linguistique relativement élégant, comme Ragenprando²⁰. On peut également le rencontrer

18 Dans F(Gen), la forme *eredibus* apparaît dans la construction : « *sine mea vel eredibus meis aut cuiuslivet contradictonem* » (chez le notaire Lopenando). Dans seulement deux occurrences, il s'agit d'un syntagme avec fonction d'objet indirect (chez le notaire Ropperto).

19 La hiérarchie de fréquence est plus évidente chez certains notaires (voir ci-après).

20 Ragenprando présente la distribution de formes suivante : F(S) *heredibus* (= 4) ; F(O) *heredes* (= 2) / *heredibus* (= 1) ; Prép. + SN *heredibus* (= 2) / *heredes* (= 2). En F(S), la forme *heredibus* apparaît toujours dans la structure de coordination. En F(O), la forme *heredibus* apparaît dans la construction « *hobligo tibi et heredibus tuis* », qui pourrait également être analysée comme un objet datival. D'autre part, on ne peut pas exclure l'incidence de la structure de coordination. Dans le contexte Prép. + SN, certaines constructions se conforment au faciès classique (« *ad heredes meos* », « *cum tuis heredibus* »), d'autres en revanche s'en éloignent (« *adversus te et tuis heredibus* », « *cum tuos eredes* »).

dans des documents situés dans l'aire napolitaine au x^e siècle, de différents niveaux socioculturels et stylistiques, voire fréquemment dans des documents linguistiquement plus soignés. Parmi les notaires ruraux, la forme *heredibus* surétendue est en revanche peu fréquente chez Leone et Cumperto²¹, mais présente une récurrence élevée chez Barbato, bien qu'on ne puisse pas considérer le processus de cristallisation comme entièrement accompli²².

292

La surextension de *heredibus* par rapport à la norme du latin classique est un phénomène dont le statut sociolinguistique pose problème. Cela pourrait nous amener à nous poser certaines questions. Tout d'abord, pourquoi cette forme apparaît-elle régulièrement comme deuxième terme dans une structure de coordination ? Est-il possible qu'entrent en jeu des facteurs rythmiques et prosodiques tels que le choix d'une forme plus longue en seconde position de syntagme ? Est-il également possible de penser que cette condition distributionnelle a quelque affinité avec le fait que dans les contextes de focalisation apparaissent les formes longues, apparemment datives-ablatives, des pronoms personnels toniques²³ ? Une autre donnée soulève des interrogations : dans les documents de certains notaires (Cumperto, Ropperto, Lopenando), la forme *heredibus* est plus fréquente en F(S) et F(O) que dans des constructions Prép. + SN²⁴. Les propriétés distributionnelles observées pourraient faire supposer qu'il ne s'agit pas d'erreurs, dues à l'inexpérience ou à des distractions de l'écrivain, ni même d'un choix connoté sociolinguistiquement comme populaire.

Les indices concernant la distribution inter-individuelle semblent corroborer une telle conclusion. Cherchons à présent à récapituler certains des indices déjà mentionnés et à en ajouter de nouveaux : (1) la présence des formes datives-ablatives surétendues dans des documents qui, dans leur ensemble, ne présentent pas beaucoup d'écarts par rapport à la morphologie du latin classique, comme ceux rédigés par les notaires salernitains Ragenprando et Nanteigari ; (2) leur fréquence peu élevée chez les notaires « de campagne » Leone et Cumperto, dont le faciès linguistique est fondamentalement conservateur, bien qu'il ne soit pas exempt de déviations par rapport à la norme classique ; (3) leur rareté

21 Dans les documents rédigés par Cumperto prime l'alternance *herede* / *heredibus* aussi bien dans des syntagmes en F(S) que dans des syntagmes en F(O), mais la forme *heredes* est prédominante. En F(S), *heredes* = 3, *heredibus* = 2 ; en F(O) *heredes* = 5, *heredibus* = 1. Dans les structures Prép. + SN, la distribution des formes *heredes* et *heredibus* est conforme au faciès du latin classique : *heredes* apparaît quatre fois après *ad*, *heredibus* deux fois après *ab*, *de*. Dans un cas, *heredes* apparaît après *de* (« *de nos et de nostri heredes* »).

22 Chez ce notaire, en effet, toutes les occurrences dans des SN en F(O) et dans des Prép. + SN ont *heredibus*. Dans des SN en F(S), sur trois occurrences du type lexical *heres*, deux apparaissent dans la variante *heredes* et une seule dans la variante *heredibus*.

23 Pour ce phénomène, nous renvoyons le lecteur à Sornicola (2013b).

24 Barbato fait exception car ce notaire, comme nous l'avons déjà souligné, présente un processus avancé de cristallisation des formes analysées.

chez Ropperto, notaire salernitain dont les actes sont ponctués de nombreux vulgarismes²⁵ ; (4) le fait que dans le seul document du notaire bénévrentin Theodoricus, dont le faciès linguistique est le plus élégant, la seule occurrence du type lexical *heres* est une forme plurielle *heredes* en F(S), dans une structure de coordination. Le résultat est bien mince, mais significatif, parce qu'il permettrait de supposer que la surextension de *heredibus* par rapport à l'usage classique n'était pas acceptée dans des milieux linguistiques sophistiqués comme celui de Bénévent.

Par conséquent, s'il semble que l'on puisse exclure que la variante dative-ablative surétendue soit due à une incompétence linguistique, autrement dit à des capacités réduites d'écriture dans le latin caractéristique des documents légaux, il est possible de penser qu'elle serait due à un certain traditionalisme, et il nous reste à établir à quand elle remonte dans le langage notarial de la fin du IX^e et du X^e siècle.

5. IMPLICATIONS DES RÉSULTATS SUR LA VARIABILITÉ DES FORMES PLURIELLES POUR LES DYNAMIQUES DIACHRONIQUES

L'examen des variantes flexionnelles du pluriel, effectué compte tenu des problèmes d'analysabilité structurelle et des différences structurelles, linguistiques et stylistiques entre les notaires, pourrait fournir des indices utiles à la compréhension des dynamiques diachroniques de la morphologie du pluriel entre latin et roman. Les résultats obtenus concernent les documents d'une aire limitée de la Campanie durant le Haut Moyen Âge et appellent certaines considérations. La première concerne la nature particulière des textes écrits analysés et leur rapport avec les registres parlés contemporains et avec des diachronies de plus long terme. C'est une question qui ne peut être abordée ni en supposant que les textes présentent d'importants reflets directs des variétés parlées, ni même en forçant leur interprétation dans une dichotomie rigide entre l'écrit et l'oral en faveur de la première dimension. La différence désormais traditionnelle dans la bibliographie entre les parties formulaires (protocole, eschatocole, etc.) et les parties libres doit sans aucun doute être évaluée par un examen des discontinuités stylistiques, mais ne devrait pas être considérée comme

25 Il est vrai que dans les documents rédigés par Ropperto, dans les syntagmes en F(S) apparaît toujours *heredibus*, dans un contexte de coordination caractéristique, mais cette forme ne se trouve jamais dans les syntagmes en F(O), dans lesquels en revanche on rencontre toujours *erede*, dans les contextes de coordination du type : *X et meus erede*, probablement à analyser comme *X et meos eredes*. Cette interprétation est rendue plausible par la structure syntaxique et sémantique du contexte et par l'analyse de la congruence interne aux documents du notaire. En définitive, dans des documents présentant de nombreux vulgarismes, *heredibus* surétendu est moins fréquent qu'ailleurs.

absolue. En effet, les écritures légales ont un rôle typologique et historique particulier du point de vue linguistique. Elles nous obligent à reconsidérer la dichotomie moderne écrit/oral, pensée pour des sociétés hautement alphabétisées et dotées d'institutions éducatives très structurées et répandues. Il est clair que les conditions des sociétés au sein desquelles les notaires du Haut Moyen Âge exerçaient étaient bien différentes. Dans le vaste spectre stylistique des phénomènes du latin, les écritures légales puisent principalement depuis l'Antiquité dans le *sermo mediocris* et le *sermo humilis*, selon les circonstances qui définissent l'acte légal (les finalités, le statut social des acteurs de l'affaire, les biens concernés). Les actes notariaux du Haut Moyen Âge témoignent de phénomènes qui, à des périodes précises et dans des lieux déterminés, ont dû également exister dans les registres parlés. Les documents peuvent contribuer à nous restituer une image, dont on peut tracer les contours approximativement, même si elle n'est pas directe, en soumettant les données textuelles à un examen croisé de la diffusion des phénomènes dans le temps, dans l'espace et à travers les textes. Il va de soi que cette restitution ne pourra jamais saisir toute l'ampleur du polymorphisme des registres parlés, mais uniquement une gamme limitée.

La deuxième considération concerne la façon dont ont été conçues les coordonnées d'espace et de temps. Le point de vue présenté dans cette recherche implique la valorisation des spécificités zonales, voire « locales », aussi bien pour la comparaison des dynamiques historiques d'espaces délimités que pour des enquêtes diachroniques plus globales. Loin de nous, bien entendu, l'idée de projeter les premières sur les secondes à l'aide de généralisations problématiques ; mais nous entendons plutôt reconnaître que des aires et des milieux sociaux différents peuvent avoir connu des dynamiques linguistiques non uniformes, en admettant la possibilité que des transformations sur une vaste échelle diatopique et diachronique aient été marquées par une complexité qui nous échappe en partie. Cette optique constitue, en d'autres termes, une tentative de valoriser le polymorphisme pour l'interprétation diachronique.

Les deux considérations avancées constituent la toile de fond par rapport à laquelle nous chercherons maintenant à discuter les implications possibles des résultats obtenus au sujet de la morphologie du pluriel dans les documents de *Cava dei Tirreni*. Notre première remarque portera sur la présence, dans les documents, d'un certain prolongement de faciès du latin classique ou du latin des usages « sub-standard »²⁶, avec des différences, en fonction des types lexicaux et de leurs paradigmes morphologiques originaires. Le premier type est particulièrement évident dans les noms de la 2^e déclinaison et, de façon

²⁶ Nous avons recours à cette terminologie moderne en étant consciente des limites de l'application des concepts de « standard » et de « sub-standard » au latin.

plus circonscrite, dans les noms de la 1^{re} (il n'y a que quelques occurrences de formes en *-as* qui sont encore fonctionnellement reconnaissables en tant que formes accusatives) et de la 3^e (surtout dans les types lexicaux *homo*, *heres*, qui apparaissent majoritairement dans des parties formulaires, et dans certaines formes *-e(s)* que le contexte syntaxique permet d'analyser comme des accusatifs, touchés ou non par la chute du *-s* final). Il est intéressant d'observer qu'alors que les noms de la 2^e déclinaison conservent mieux la morphologie du latin classique chez tous les notaires, les noms de la 1^{re} montrent des survivances de formes classiques chez les notaires linguistiquement plus sophistiqués, alors que les survivances classiques dans les noms de la 3^e se distribuent de manière erratique entre les professionnels plus modestes des centres ruraux et les notaires salernitains caractérisés par une plus grande élégance linguistique. Pour ce qui concerne les noms de la 3^e déclinaison, si on fait abstraction des types lexicaux *homo* et *heres*, les formes flexionnelles classiques les mieux conservées sont les accusatifs en *-ēs*, une donnée qui fait penser à la permanence, du moins dans la compétence de certains notaires, d'un paradigme de la flexion nominale multiple par rapport au cas, dans lequel le noyau accusatif est encore bien identifié. Ce faciès, bien loin de la configuration du système flexionnel roman, montre ce que l'on pourrait définir comme un système de transition bipolaire.

D'autre part, il est indispensable d'évaluer l'entité et les implications diachroniques de la présence de phénomènes du latin dont le niveau stylistique est plus bas, comme (1) la surextension de formes accusatives dans les syntagmes prépositionnels et (2) la surextension de la flexion archaïque d'accusatif en *-īs* des thèmes en *-i-*, à travers le paradigme flexionnel (elle apparaît dans des contextes qui auraient demandé le nominatif ou l'ablatif), ainsi qu'à travers les classes morphologiques (dans des noms dont le thème se termine par une consonne). Le premier phénomène est ancien et, à en juger par la documentation épigraphique, doit avoir caractérisé, durant de nombreux siècles et dans différentes aires, des usages quotidiens de la langue, peut-être jusqu'à rester « congelé » dans les écritures légales tardives²⁷. Pour ce qui est du second phénomène, l'extension de la flexion accusative *-īs* à des contextes nominatifs est déjà documentée dans des textes juridiques de la fin du 11^e siècle av. J.-C.²⁸. L'extension à d'autres contextes morphosyntaxiques et à d'autres classes morphologiques peut avoir connu des dynamiques plus complexes, au cours d'un laps de temps et à travers des strates sociales qu'il n'est pas facile de déterminer avec précision.

Les résultats qui sont apparus semblent indiquer l'importance du « bagage » d'origine concernant la structure morphologique des lexèmes dans la formation

²⁷ Pour la documentation du phénomène, nous renvoyons le lecteur à Sornicola (2013a).

²⁸ Voir Ernout (1941 : 88).

du pluriel. Outre les noms de la 2^e déclinaison, la permanence d'un tel bagage sur une diachronie de longue durée est particulièrement claire pour les noms qui se conforment aux paradigmes de la 3^e déclinaison, avec le maintien partiel de différences entre les propriétés flexionnelles des lexèmes de structure thématique différente. Du point de vue diachronique, il est intéressant qu'un des deux noyaux de conservation, à savoir la classe des noms en *-i*, ait agi comme un pôle d'attraction tendanciel même pour les lexèmes dont le thème se termine par une consonne. Dans les documents, le rapport étroit entre pluriel en *-is* et en *-i* des noms de la 3^e déclinaison, comme résultat de la perte ou de l'instabilité de l'élément final de la forme avec finale consonantique, semble en outre évident. De nombreuses oscillations flexionnelles du pluriel, apparemment chaotiques, semblent trouver une justification à travers l'ensemble de ces processus. La situation que nous avons décrite semble confirmer que la surextension de la flexion accusative et nominative *-īs* a joué un rôle important dans une des trajectoires de formation du pluriel roman, venant confirmer une hypothèse déjà avancée il y a longtemps par Aebischer.

En revanche, les résultats de nos analyses ne concordent pas avec les thèses d'Aebischer pour ce qui concerne les noms de la 1^{re} déclinaison. Le philologue suisse estime que les aires italiennes méridionales ont également connu une phase avec généralisation de *-ās* à tous les contextes morphosyntaxiques, dont le processus n'est pas différent de ce que l'on peut observer ou déduire pour d'autres territoires d'Europe latine (Romania) (en particulier l'aire gallo-romane et italienne septentrionale)²⁹. Il décrit un processus diachronique selon lequel, par palatalisation de la voyelle, *-ās* aurait donné lieu à *-es*, forme effectivement attestée dans de nombreux documents de l'aire italienne du centre-nord³⁰. Par conséquent, à la suite de la chute de la consonne finale, une flexion *-e* aurait été obtenue, qui aurait ensuite connu une diffusion générale. Cette hypothèse ne semble pas soutenable pour les aires méridionales, en particulier pour la Campanie, et les documents de *Cava* pourraient justement apporter des pistes pour une conclusion. On a vu que, exception faite des occurrences dont les formes en *-as* sont morpho-syntaxiquement régulières, chez les notaires qui conservent relativement bien le faciès latin classique, les cas potentiels de pluriel surétendu en *-as* avec des noms qui appartiennent à la 1^{re} déclinaison latine sont tout à fait sporadiques, et pourraient de toute façon se justifier par la généralisation de l'accusatif à des contextes prépositionnels. En réalité, les lexèmes de la 1^{re} déclinaison montrent de manière tout à fait générale la forme

29 Voir Aebischer (1971 : 81-82).

30 Cependant, cette forme n'apparaît jamais dans les noms de la 1^{re} déclinaison dans le corpus des documents de *Cava* analysés jusqu'à maintenant.

flexionnelle *-e*. Il est vrai qu'il s'agit de données qui proviennent de textes écrits, et, de surcroît, relativement tardifs, avec toutes les limitations que cela comporte. D'ailleurs, les documents de *Cava* ne nous restituent qu'une image synchronique concernant le IX^e siècle, mais une image riche en indices qui peuvent permettre de reconsidérer la thèse soutenue par Aebischer et nous pousser à chercher des conclusions différentes. Nous n'avons malheureusement pas, pour les aires méridionales, de témoignages documentaires qui remontent au-delà du IX^e siècle. Aebischer lui-même déclare, à ce sujet, l'impossibilité de procéder autrement si ce n'est en ayant recours à une donnée dialectologique obtenue par reconstruction, autrement dit l'origine du renforcement phonosyntaxique des noms féminins pluriel à partir d'une forme de démonstratif / article pluriel **illās*³¹.

Certes, ces développements reconstruits par le romaniste suisse pourraient s'être réalisés de nombreux siècles avant la phase dont nous voyons le reflet dans les documents de *Cava*. Dans la formation du pluriel, pour ainsi dire, les jeux pouvaient déjà être faits pendant la période, dont nous ne connaissons pas la durée, au cours de laquelle les Lombards ont acquis le latin. Il faut ensuite prendre en considération une autre circonstance. Il est possible que les notaires lombards aient appris « d'en haut » les variétés de latin qu'ils utilisaient dans leurs pratiques d'écriture et que dans leur compétence ces variétés coexistassent avec des variétés apprises « d'en bas », dont les phénomènes n'étaient qu'en partie filtrés dans les usages écrits. Quels que soient les scénarios à ce sujet, une question se pose et s'impose : pourquoi devrions-nous pour le Sud avoir recours à des itinéraires comme ceux définis par Aebischer sur la base d'une reconstruction, alors que des données de diachronie structurelle ainsi que des considérations socio-historiques apportent des indices qui suggèrent d'autres hypothèses ?

Nous savons que le paradigme de la 1^{re} déclinaison latine avait subi pendant longtemps des altérations d'une certaine importance, en particulier dans les aires méridionales de la péninsule. On pourrait donc penser que le processus décrit par Aebischer n'est pas dépourvu de vraisemblance, mais que certains détails qui ne sont pas clairs en rendent les contours flous. L'ensemble du processus serait ancien mais à quelle période remonterait-il ? Une surextension de *-ās* à tous les contextes morphosyntaxiques pourrait être justifiée par une double impulsion de nature différente : (1) la diffusion présumée des formes dialectales de nominatif en *-ās* et (2) l'empiètement des flexions accusatives dans les syntagmes prépositionnels et dans les syntagmes en F(S) (ce dernier phénomène étant, cependant, d'une consistance structurelle incertaine dans le temps et dans l'espace). Toutefois, ces

31 Aebischer (1971 : 80). Cette reconstruction, proposée par Schuchardt, a été acceptée par de nombreux romanistes mais critiquée par Merlo, selon qui la substitution préromane de *-ā* à la désinence *-ae* du nominatif pluriel des thèmes en *-a-* est privée de fondement.

processus ne nous aident pas, à eux seuls, à trouver une détermination temporelle plus satisfaisante. L'hypothétique palatalisation de la voyelle ne pourrait pas non plus fournir des indices utiles dans ce sens. Il n'y a pas de réelle consistance d'un tel phénomène pour le Sud (les foyers de palatalisation métaphonétique de /a/ tonique et la palatalisation inconditionnée de la voyelle centrale que nous voyons dans les dialectes d'aujourd'hui renvoient à des processus qui pourraient être relativement tardifs).

298

Mais on pourrait aussi penser que deux facteurs conjoints, la surextension de la flexion *-ās*, attestée en latin depuis très longtemps pour les contextes prépositionnels (et encore reflétée dans les documents campaniens, même si c'est de façon sporadique) et la transformation de *-s* en *-i* (évolution qui est cependant plutôt typique des monosyllabes)³², ont donné naissance à une forme **-ai*, qui a convergé par la suite avec le développement phonétique de la flexion *-ae* en *-e*, phénomène très certainement ancien³³. Nous pouvons également remarquer que la préservation de la forme flexionnelle du nominatif a pu jouer un rôle non négligeable dans la genèse du pluriel roman, en observant les dynamiques possibles du paradigme des noms de la 2^e déclinaison, dans lesquelles le nominatif doit avoir agi comme un noyau d'attraction pour les développements morphologiques. Il serait en effet plus difficile dans ce cas d'émettre l'hypothèse d'un effet de la surextension de la flexion accusative *-ōs* (notons qu'un tel phénomène dans les documents de *Cava* est pratiquement inexistant, tout comme dans les documents napolitains), à moins d'évoquer un développement phonétique *-ōs > -ōi (ei)* qui retracerait des itinéraires déjà empruntés dans les phases plus anciennes du latin³⁴. On pourrait plutôt penser que la convergence homophonique de la flexion nominative avec les formes datives et ablatives *-īs*, à la suite de la perte de la consonne finale de ces dernières, a été un facteur de renforcement dans l'émergence du morphe *-i* du pluriel.

Il y a ensuite d'autres considérations, d'ordre plus proprement sociolinguistique. Même si l'on tient compte de la persistance dans l'aire campanienne de formes dialectales ou rustiques imputables au substrat osco-ombrien, on ne peut ignorer qu'il existait, au sein des différentes couches sociales peuplant le territoire dans son ensemble, une population latinophone plus sophistiquée. Non seulement cette dernière n'aurait pas utilisé la flexion nominative *-ās* surétendue dans les registres écrits, mais elle ne l'aurait pas non plus fait dans les registres parlés. Quel a été le rôle de ces groupes sociaux, il est certes difficile de le dire, mais il serait tout aussi simpliste de retenir que la masse des parlants latinophones

32 Voir Rohlfs (1966-1969 : 1, § 308).

33 Les attestations sont visibles chez Leumann, Hofmann, Szantyr (1965-1977 : 1, 61).

34 Voir Ernout (1941 : 50).

de la Campanie à la fin de l'Antiquité et au cours du Haut Moyen Âge conserve en bloc un phénomène ancien de substrat dont il n'y a quasiment aucune trace dans la documentation tardive³⁵, contrairement à ce qu'il advient pour les autres phénomènes du latin dialectal ou rustique.

Venons-en à présent au dernier point, qui concerne justement nos documents. Pourquoi certains notaires lombards, qui conservent si longtemps des structures du latin « sub-standard », ne présentent-ils aucune trace de la généralisation de la flexion *-ās* ni même des formes avec palatalisation de la voyelle ? Est-il vraiment possible de penser que la série de changements *-ās > -es > -e* s'est complètement achevée bien avant l'époque pour laquelle nous pouvons faire des observations, sans laisser le moindre résidu, quand ce que nous voyons dans les documents montre une aussi vaste permanence de formes non classiques attestées en latin depuis très longtemps ? Le raisonnement d'Aebischer se fonde sur une homologation non démontrée (et peut-être non démontrable) de l'ensemble de la péninsule italienne et de l'Europe latine (Romania) ainsi que sur une conception implicite de la masse parlante déconnectée de l'histoire culturelle des territoires³⁶.

Le polymorphisme qui caractérise les documents de *Cava* est utile comme indicateur d'incertitudes, de coexistences et de conflits de formes et de fonctions dans les capacités linguistiques de celui qui écrivait. L'ensemble des variantes du pluriel rencontrées ne reflètent pas toute la gamme, sans aucun doute plus vaste et en partie inaccessible, du polymorphisme des registres parlés de l'époque, mais peut fournir des indices pour chercher à comprendre à quel point en étaient les dynamiques morphologiques de l'époque à laquelle les documents furent rédigés, comment ils se rapportaient aux faciès du passé et leur gestation potentielle de structures de phases futures. À en juger par les résultats qui sont apparus, dans les territoires campaniens du IX^e siècle, pour les transformations du pluriel, les jeux n'étaient pas encore faits dans les registres écrits et à plus forte raison dans les registres parlés.

35 Comme nous l'avons dit, les traces sporadiques du phénomène sont susceptibles d'être analysées différemment.

36 Une des critiques faites à la théorie d'Aebischer a été formulée par Sabatini (1965a) (1965b), à l'aide d'une argumentation différente de celle que nous présentons ici.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AEBISCHER, P., 1960, « La finale *-e* du féminin pluriel italien. Étude de stratigraphie linguistique », *Studi linguistici italiani*, n° 1, p. 5-48.
- , 1961, « La finale *-i* des pluriels italiens et ses origines », *Studi linguistici italiani*, n° 2, p. 73-111.
- , 1971, « Le pluriel *-ās* de la première déclinaison latine et ses résultats dans les langues romanes », *Zeitschrift für romanische Philologie*, n° 87, p. 74-98.
- ChLAL* = *Chartae Latinae Antiquiores. Facsimile-edition of the Latin charters, 2nd series, Ninth Century*, révisé par G. Cavallo et G. Nicolaj, Band L (Italy XXII), Cava dei Tirreni, publié par Maria Galante, Dietikon/Zürich, Urs Graf Verlag, 1997.
- ChLALI* = *Chartae Latinae Antiquiores. Facsimile-edition of the Latin charters, 2nd series, Ninth Century*, révisé par G. Cavallo et G. Nicolaj, Band LI (Italy XXIII), Cava dei Tirreni, publié par Ferdinando Magistrale, Dietikon/Zürich, Urs Graf Verlag, 1997.
- ChLA LII* = *Chartae Latinae Antiquiores. Facsimile-edition of the Latin charters, 2nd series, Ninth Century*, révisé par G. Cavallo et G. Nicolaj, Band LII (Italy XXIV), Cava dei Tirreni, publié par Maria Galante, Dietikon/Zürich, Urs Graf Verlag, 1998.
- 300 ERNOUT, A., 1941, *Morphologie historique du latin*, Paris, Klincksieck.
- LEUMANN, M., HOFMANN, J. B. & SZANTYR, A., 1965-1977, *Lateinische Grammatik*, t. I, *Syntax und Stilistik*, t. II, *Laut- und Formen-Lehre*, München, Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- ROHLFS, G., 1966-1969, *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, Torino, Einaudi, 3 vol.
- SABATINI, F., 1965a, « Sull'origine dei plurali italiani : il tipo in *-i* », *Studi linguistici italiani*, n° 5, p. 5-39.
- , 1965b, « Esigenze di realismo e dislocazione morfologica in testi preromanzi », *Rivista di cultura classica e medievale*, n° 7, vol. 1, « Studi in onore di Alfredo Schiaffini », p. 972-988.
- SORNICOLA, R., 2013a, « Volgarismo e bilinguismo nelle fonti giuridiche e nelle prassi in latino », dans C. Cascione, C. Masi Doria & G. D. Merola (dir.), *Modelli di un multiculturalismo giuridico: il bilinguismo nel mondo antico: diritto, prassi, insegnamento*, p. 437-539.
- , 2013b, « Decomposizioni e ricomposizioni di sistemi. I pronomi personali delle lingue romanze tra paradigmatica e sintagmatica », dans E. Casanova & C. Césaire (dir.), *Actas del XXVI Congreso internacional de lingüística y Filología Romanica (Valencia 2010)*, Berlin, De Gruyter, t. I, p. 419-440.
- VÄÄNÄNEN, V., 1966, *Le Latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, Berlin, Akademie Verlag.

REMERCIEMENTS

De la première à la dernière heure, Claude Moussy, ancien directeur du Centre Alfred Ernout et de la collection « *Lingua Latina* », nous a fait bénéficier de son soutien et de ses encouragements. C'est à son expérience et à ses conseils avisés que nous devons en grande partie d'avoir pu mener à bien notre entreprise. Lyliane Sznajder aussi nous a souvent fait profiter de ses suggestions amicales, en particulier lorsque nous avons des difficultés à résoudre. Sophie Van Laer nous a accompagnés dans les premiers moments et Jean-Paul Brachet nous a apporté tout son soutien en sa qualité de directeur actuel du Centre Alfred Ernout. Nous leur exprimons à tous les quatre notre plus vive gratitude.

Plusieurs collègues ont accepté d'accorder leur caution scientifique à cet ouvrage : Bernard Bortolussi (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Jean-Paul Brachet (université Paris-Sorbonne), Gerd Haverling (Uppsala universitet), Vincent Martzloff (université Paris-Sorbonne), Claude Moussy (université Paris-Sorbonne), Lyliane Sznajder (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Esperanza Torrego (universidad autónoma de Madrid), Sophie Van Laer (université de Nantes). Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

La publication n'aurait pas été possible sans le soutien financier du Labex TransferS de l'École normale supérieure. Nous voudrions exprimer toute notre gratitude à Michel Espagne, directeur du Labex TransferS, et à Stéphane Verger, directeur du laboratoire AOROC (UMR 8546 CNRS-ENS), qui nous ont fait confiance et nous ont accordé la subvention, ainsi qu'à Annabelle Milleville, adjointe à la direction du Labex, qui a veillé efficacement à la mise en œuvre de cette décision.

Nous voudrions, enfin, remercier vivement de leur bienveillante collaboration Olivier Forcade, le directeur des PUPS, et Gladys Caré, éditrice, qui a supervisé la publication du présent ouvrage.

P.D., F.F., P.L. & A.M.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	7
Travaux et publications de Michèle Fruyt	11

PREMIÈRE PARTIE ORIGINES

<i>Advlatio</i>	27
James Clackson	
Le couple <i>tacēre</i> – <i>silēre</i> du latin : étude étymologique.....	35
Charles de Lamberterie	
<i>Morbvs</i> ou la dérélliction.....	61
Georges-Jean Pinault	
Sur l'étymologie du lat. <i>celebs</i> « célibataire »	73
Romain Garnier	
Latin <i>uxor</i> « épouse » et ses correspondants italiques. Où en est le débat scientifique sur l'étymologie ?.....	85
Vincent Martzloff	

DEUXIÈME PARTIE FORMATION

Autour des bois sacrés.....	99
Gérard Capdeville	
Brèves réflexions sur la notion de morphème dans la grammaire ancienne	127
Guillaume Bonnet	
La série des lexies <i>birēm̄is</i> / <i>trirēm̄is</i> / <i>quadrirēm̄is</i> / <i>quinqverēm̄is nāvis</i> : une curiosité morphologique et sémantique.....	135
Marine Guérin	

	Note sur la formation du substantif <i>artifex</i>	145
	Jean-Paul Brachet	
	Éléments de composition dans les adjectifs en <i>-ōsus</i> et <i>-o/ulentus</i>	155
	Benjamín García-Hernández	
	Quelques énigmes du calendrier romain : le micro-système lexical des noms de mois en <i>-ber</i>	167
	Chantal Kircher-Durand	
	Les noms en <i>-tio</i> chez Plaute et leur expansion à l'époque républicaine	179
	Monique Crampon	
	Les adjectifs intensifs en latin : forme, sens et emplois	191
	Sophie Van Laer	
564	Morphologie et sémantique du groupe <i>exigere, exiguus, examen</i>	203
	Jean-François Thomas	
	Autour de la délocutivité migratoire.....	213
	Hannah Rosén	
	<i>Dvmtaxat</i>	223
	Alessandra Bertocchi & Mirka Maraldi	
	Liens de coordination, disjonction et comparaison autour de <i>quam</i>	235
	Anna Orlandini & Paolo Poccetti	
	Le nom des Latins en étrusque	249
	Dominique Briquel	
	Pour un dictionnaire onomastique latin.....	261
	Heikki Solin	

TROISIÈME PARTIE
ÉVOLUTIONS

	Le changement morphologique selon Saussure.....	271
	Marie-José Béguelin	
	Réflexions sur la formation du pluriel italo-roman à partir des documents de <i>Cava dei Tirreni</i>	283
	Rosanna Sornicola	

Vérité diachronique et vérité synchronique.....	301
Christian Touratier	
L'évolution sémantique du lexème <i>libertas</i>	313
Manfred Kienpointner	
Esquisse de l'histoire du verbe <i>caueo</i>	325
Claude Moussy	
Le verbe latin <i>Veto</i> : de Plaute à l' <i>Histoire Auguste</i>	335
Esperanza Torrego	
Réflexions sur un cas de synonymie approximative : la concurrence <i>is/ille</i>	349
Marie-Dominique Joffre	
L'article défini et ses emplois : diversité et types de variation.....	361
Ekkehard König	
<i>Nēdum</i> : les intermittences de la négation.....	375
Frédérique Fleck	

QUATRIÈME PARTIE
VARIATIONS

La palette du cuisinier romain.....	389
Alain Christol	
La construction <i>-tio + esse</i> dans les textes normatifs de l'époque préclassique	403
Olga Spevak	
En passant par le lat. <i>pronomén</i> : promenade au cœur d'une (r)évolution terminologique	413
Tatiana Taous	
La catachrèse (<i>abvsio, abvsive</i>) dans le <i>Commentaire</i> de Servius à L' <i>Énéide</i>	425
Sophie Roesch	
Les lacunes lexicales. Le témoignage de Pline l'Ancien.....	437
Pedro Duarte	
Sur quelques aspects de la formation verbale dans la langue poétique.....	453
Gerd V. M. Haverling	
Quelques réflexions sur l'alternance <i>plvs – magis</i> en latin archaïque.....	467
Pierluigi Cuzzolin	

Autour des complétives en <i>quod</i> en latin biblique	477
Lyliane Sznajder	
Conditions d'emploi des tournures <i>habeo</i> + participe parfait passif et <i>habeo</i> + infinitif en latin tardif.....	489
George Bogdan Tara	
Le lexique latin et ses variétés diaphasiques	505
Carmen Arias Abellán	
L'ellipse dans une scène de <i>servus currens</i> chez Térence : une variation diaphasique multifactorielle.....	519
Colette Bodelot	
<i>Igitur</i> en marqueur de l'emprise psychologique. Le cas sallustien à la lumière de la linguistique psychiatrique.....	529
Carole Fry	
La place du pronom réfléchi sujet dans le discours indirect et son interprétation	543
Bernard Bortolussi	
Index des notions	557
Remerciements	561
Tabula gratulatoria	567

TABULA GRATULATORIA

Guy-Jean Abel
Anders Ahlqvist
Thibault André
Carmen Arias Abellán
Marie-José Béguelin
Yasmina Benferhat
Alessandra Bertocchi
Colette Bodelot
Anne Boëffard-Ollivier
Guillaume Bonnet
Bernard Bortolussi
Jean-Paul Brachet
Dominique Briquel
Michel Brouillard
Concepción Cabrillana Leal
Gérard Capdeville
Gladys Caré
Jean-Pierre Chambon
Jacqueline Champeaux
Anne-Marie Chanet
Alain Chauvet
Aidan Cheney-Lynch
Jacques Chollet
Alain Christol
Michel Christol
James Clackson
Danièle Conso
Mireille Corbier
Monique Crampon
Pierluigi Cuzzolin

Charles de Lamberterie

Pedro Duarte

Michèle Ducos

Rembert Eufe

Fabienne Fatello

Frédérique Fleck

Olivier Forcade

Carole Fry

Huguette Fugier

Benjamín García-Hernández

Romain Garnier

Chiara Gianollo

Fiorenza Granucci

Paolo Greco

Marine Guérin

Gerd V. M. Haverling

Roland Hoffmann

Wolfgang Hübner

Larry M. Hyman

Olga Inkova

Britta Irslinger

Marie-Dominique Joffre

Marie-Ange Julia

Manfred Kienpointner

Chantal Kircher-Durand

Ekkehard König

Mauro Lasagna

Sylviane Lazard

Peggy Lecaude

Adam Ledgeway

Renaud Lestrade

Felicia Logozzo

Emilio Manzotti

Mirka Maraldi

Emanuela Marini

Antonio María Martín Rodríguez

Marie-Madeleine Martinet
Vincent Martzloff
Julien Maudoux
Corinne Mence-Caster
Michèle Monte
Aude Morel-Alizon
Claude Moussy
Vincent Nigel
Andrea Nuti
Renato Oniga
Anna Orlandini
Silvia Pieroni
Georges-Jean Pinault
Harm Pinkster
François Ploton-Nicollet
Paolo Poccetti
Michel Poirier
Tomas Riad
Sophie Roesch
Hannah Rosén
Nathalie Rousseau
Françoise Skoda
Heikki Solin
Rosanna Sornicola
Olga Spevak
Lyliane Sznajder
Martin Taillade
Tatiana Taous
George Bogdan Tara
Jean-François Thomas
Esperanza Torrego
Christian Touratier
Liana Tronci
Luis Unceta
Sophie Van Laer
Philippe Vandaële

ATILF - CNRS

Centro Internazionale sul Plurilinguismo de l'Université d'Udine

Institut de linguistique et de philologie de l'Université d'Uppsala

Institut d'études augustiniennes de l'Université Paris-Sorbonne

UFR de latin de l'Université Paris-Sorbonne

UZH, Forschungsbibliothek Jakob Jud